

3minutes.

L'essentiel d'ameli.fr pour les médecins

REGARD

SANTÉ PUBLIQUE

Pr. Yves Roquelaure :
« En cas de trouble musculo-squelettique, le médecin traitant est un acteur essentiel »



Les troubles musculo-squelettiques (TMS) constituent la grande majorité des maladies professionnelles reconnues en France. À l'occasion du lancement par l'Assurance Maladie de **deux nouvelles aides financières destinées à aider les entreprises de moins de 50 salariés**, *3 minutes* a rencontré le professeur Yves Roquelaure du service de pathologie professionnelle et médecine du travail au CHU d'Angers afin d'en savoir plus sur ces maladies

DÉCRYPTAGE



AIDE À LA PRATIQUE

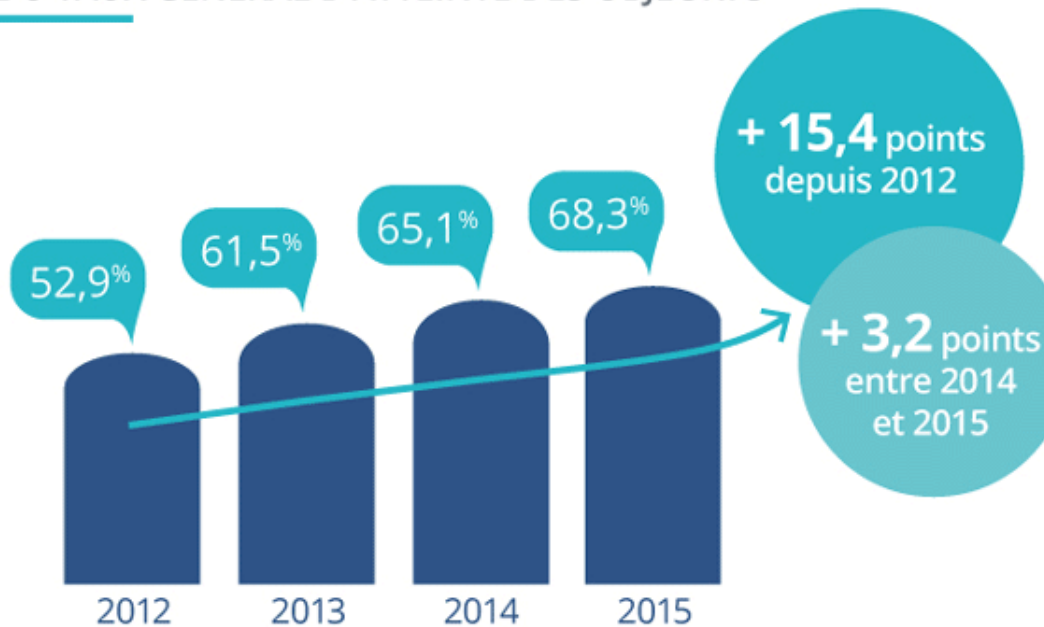
Échanges confraternels :
prévenir la iatrogénie médicamenteuse
chez les personnes âgées

Fréquente chez les personnes âgées, la polymédication expose à un risque élevé d'accidents iatrogéniques. Les benzodiazépines, en particulier, sont associées à de nombreux effets indésirables. **Comment répondre de façon satisfaisante mais non médicamenteuse à vos patients âgés souffrant d'anxiété ou de troubles du sommeil ?** C'est le thème de la campagne d'échanges confraternels entre les médecins traitants et les médecins conseils du Service Médical de l'Assurance Maladie qui a lieu actuellement.

EN IMAGES

Rémunération sur objectifs de santé publique 2015 : un bilan positif pour la quatrième année consécutive

UNE AUGMENTATION CONTINUE DU TAUX GÉNÉRAL D'ATTEINTE DES OBJECTIFS



DEPUIS 2012, LES QUATRE VOILETS DE LA ROSP ONT TOUS PROGRESSÉ, MAIS DANS DES PROPORTIONS VARIABLES*

*Pour les médecins généralistes et les médecins à expertise particulière (MEP)



Suivi des maladies chroniques
+ 10,3 points



Efficiéce des prescriptions
+ 20,1 points



Informatisation et organisation du cabinet
+ 20,1 points



Prévention
+ 7 points

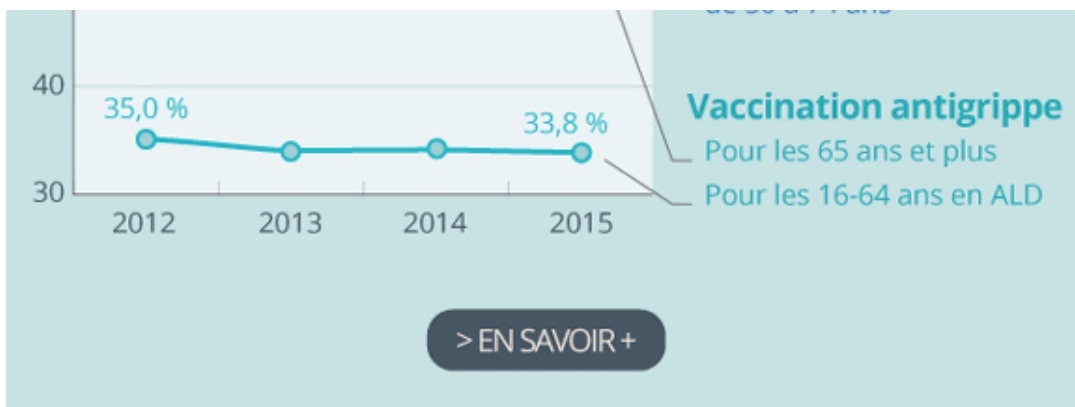
PRÉVENTION : QUATRE INDICATEURS (SUR HUIT) EN RETRAIT MALGRÉ UNE STABILISATION EN 2015



Dépistage des cancers

Du col de l'utérus des patientes de 25 à 65 ans

Du sein des patientes de 50 à 74 ans



© L'Assurance Maladie

EN PRATIQUE

CONVENTION ET CONTRATS

Puis-je demander l'aide à la souscription d'une assurance en responsabilité civile professionnelle (RCP) ?

Oui, sous certaines conditions. L'aide à la souscription d'une assurance en responsabilité civile professionnelle concerne les médecins libéraux conventionnés exerçant certaines spécialités en établissement de santé, remplissant un critère d'activité défini pour chaque spécialité, et qui sont accrédités par la Haute Autorité de santé (HAS). Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, connectez-vous sur ameli.fr.

DÉMARCHES ET SERVICES

Accompagnement des malades chroniques : comment inscrire un patient diabétique ou asthmatique au service sophia ?

C'est simple. Il vous suffit d'accéder aux téléservices sophia sur votre [espace pro](#) à l'aide de la carte CPS et de la carte Vitale du patient ; puis, s'il apparaît dans la liste des patients éligibles au service, de déclarer son inscription après avoir recueilli son accord. Ce service permet également de connaître en temps réel le statut d'inscription de vos patients concernés, ou encore de retrouver l'actualité du service et les publications récentes adressées aux patients adhérents. Vous pourrez prochainement activer un accompagnement téléphonique pour vos patients adhérents en fonction de leur situation et de leurs difficultés.

> VOTRE
CONVENTION

> GÉRER VOTRE
ACTIVITÉ

> EXERCER AU
QUOTIDIEN

> VOUS FORMER
ET VOUS
INFORMER

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [cliquez ici](#) pour vous désabonner.